

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 02536
Numéro SIREN : 338 339 872
Nom ou dénomination : EMARGENCE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt 12151

EMARGENCE AUDIT

Société par actions simplifiée
Au capital de 56 000 euros
Siège social : 19 rue Pierre Sémard - 75009 PARIS
338 339 872 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2020

*L'An Deux Mille Vingt,
Le Seize Novembre,
A 17 Heures 30,*

Les associés de la société EMARGENCE AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, par voie de visioconférence, sur convocation faite par à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric GOUVET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Serge ANOUCHIAN est désigné comme secrétaire.

La société BEWIZ AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Julien TOKARZ est également présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,**
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

DS
FG

DS
Sl

DS
JT

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Serge ANOUCHIAN de son mandat de Directeur Général à **compter du 31 décembre 2020**, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée indéterminée :

Monsieur Julien TOKARZ
Né à PARIS 12ème le 03 mars 1972
De nationalité française
Demeurant 100 boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Julien TOKARZ disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Julien TOKARZ aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le nouveau Directeur Général pour acceptation de fonctions.

Le Président
Frédéric GOUVET

DocuSigned by:

306EFDD019D8423...

Le secrétaire
Serge ANOUCHIAN

DocuSigned by:

996FEA0589584D4...

Julien TOKARZ
« Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général »

DocuSigned by:

D084EF0DC7274BA...